



Décès

M Christian Cerantola décédé le 5 août 2022
Mme Landi Séverine décédée le 19 août 2022
Mme Fourcaud Marie-Thérèse (née BESSEYRIAS)
 décédée le 21 août 2022
M Doumerc René décédé le 1er novembre 2022
Mme Filhol Marie-Thérèse (née Michniak)
 décédée le 9 novembre 2022
M Delcros Rémi décédé le 5 décembre 2022



Nouveaux habitants

Mme Zamo Lillia (Massabie)
Mme Verbist Monique (Port de l'Angle)
Mme FAURE Carine et sa fille Billie (La Barrade)



Mariages

Paola HERNANDEZ LOPEZ et Edouard GRINCOURT
 se sont unis le 16 juillet 2022
Julie SOULAYRES et Maxime DELCORN se sont unis
 le 20 août 2022



Naissances

Maëlle FAUCHER GARRIGUES née le 8 juillet 2022
 de Marion Garrigues et de Clément Faucher
Arya VIGNALS née le 10 juillet 2022 de Rachel JOLY
 et de Kévin VIGNALS
Pepinno RENARD DAUTRIAT né le 15 août 2022 de
 Sandra DAUTRIAT et de Jonathan RENARD
Martina LOPEZ MICHELET née le 11 septembre
 2022 de Céline MICHELET et de Lubian LOPEZ –
 ARTEAGA
Marius BOMPA né le 3 décembre 2022 de Audrey
 Opiard et de Gabriel Bompas

Don du Sang



Lundi 27 février 2023
 Lundi 15 mai 2023
 Jeudi 17 août 2023
 Lundi 23 octobre 2023
 Mardi 19 décembre 2023



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 9h-12h
 Jeudi et Vendredi de 13h30-16h30
mairie@parnac.fr
 05 65 20 12 94

www.parnac.fr



Parnac 46140



« En buvant l'eau du puits, n'oubliez pas ceux
 qui l'ont creusé. »

Proverbe chinois

Dates à retenir



Vendredi 13 JANVIER

Vœux du maire



Samedi 21 JANVIER

Théâtre / Mique organisé par la Gabare

Vendredi 3 FEVRIER

Assemblée générale de la Gabare

Samedi 11 FEVRIER

Concours de belote organisé par la société de chasse

Samedi 18 FEVRIER

Repas Cassoulet organisé par le comité des fêtes

Samedi 13 MAI

Repas Moules/Frites organisé par le comité des fêtes

28/29/30 JUILLET

FETE VOTIVE organisée par le comité des fêtes



La Gazette de Parnac n°28

Décembre 2022

Chères Parnacoises, chers Parnacois,

Il me revient le plaisir de rédiger l'édito de cette dernière gazette 2022 qui prend chaque semestre un peu plus de volume et qui retrace toutes les actions et manifestations depuis juillet dernier.

C'est l'occasion pour moi de remercier toutes celles et tous ceux qui rédigent les articles qui mettent en relief le travail de nos associations et ceux et celles qui passent beaucoup de temps à la rédaction et la mise en page de notre gazette ; merci à Gwladys, Anne Marie, Philippe F et Philippe R, Françoise et Yves.

Durant les derniers mois, nous avons eu l'occasion de nous retrouver lors de nos traditionnelles manifestations telles que la magnifique fête du village, les animations de la Gabare, Festi'Vendanges mais aussi de la chasse et les animations de la Cour de Récré.

Je n'oublierai pas l'inauguration des espaces publics en juillet dernier et le repas des aînés en novembre.

C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli notre nouvelle Préfète Mme Mireille Larrède à l'occasion de la signature de la participation citoyenne.

Je tiens à remercier aussi toutes les personnes qui nous rejoignent lors des cérémonies au monument aux morts et notamment les enfants du village qui sont de véritables acteurs en ces moments de recueillement.

Cette fin d'année 2022 voit l'amorce de nouveaux projets tels la création d'une Maison d'Assistantes Maternelles dans les locaux de l'ancienne école ainsi qu'une arborisation prévue dans la périphérie de la salle des fêtes.

J'ai une pensée pour toutes les personnes malades, seules ou dans la peine qui ne peuvent, en cette fin d'année, profiter de la magie de Noël.

Merci infiniment à tous les acteurs des associations qui mettent une belle dynamique dans notre village.

Avant de nous retrouver pour les vœux en janvier, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et que 2023 vous apporte le meilleur.

Bien à vous,
Marc Gastal, maire de Parnac

Bonne Année 2023

*Monsieur Le Maire,
les adjoints, les conseillers municipaux
et l'ensemble du personnel vous souhaitent
une excellente fin d'année et de joyeuses fêtes.*

Inauguration des espaces publics : Parnac 7 juillet 2022

L'inauguration des espaces publics nouvellement installés à Parnac a eu lieu le 7 juillet 2022 en présence de :

- Michel Prosic : Préfet du Lot
- Nicolas Ragny : Secrétaire Général de la Préfecture
- Serge Rigal : Président du Conseil Départemental du Lot
- Maryse Maury : Vice Présidente du Conseil Départemental
- Aurélien Pradié : Député du Lot
- Serge Bladinière : Président de la Communauté des Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble

Marc Gastal, maire de Parnac a piloté la visite avant de couper le traditionnel cordon tricolore en compagnie des différentes personnalités. Les réalisations effectuées sont les suivantes :

- Espace de jeux pour enfants et adolescents, terrain multisport,
- Salle des fêtes : création d'un auvent, de toilettes extérieures et d'un local de rangement ; réaménagement de l'espace traiteur, réfection du parvis et création d'un cheminement pour personnes à mobilité réduite.
- Rénovation énergétique incluant la salle des fêtes, le logement communal, la mairie et l'ancienne école.

Marc Gastal rappelle les travaux d'enfouissement des réseaux à poursuivre et annonce le projet d'une Maison d'Assistantes Maternelles dans les locaux de l'ancienne école. Il a tenu à remercier toutes les personnalités et les équipes municipales antérieures et actuelles qui ont initié et participé à l'élaboration de ces projets. Ces réalisations ont bénéficié de 70% de subventions, soit une aide de 336000 Euros pour un coût total de 480000 Euros. Toutes les personnes présentes, parnacois et personnalités, ont ensuite pu échanger autour d'un délicieux apéritif dînatoire.



Notre espace public est très apprécié et fréquenté par la population locale, la volonté de l'équipe municipale est de continuer à l'embellir avec notamment de l'aménagement végétal et urbain.

Petit historique !

Au fil du temps le cœur du village s'est déplacé :

1837 : construction de la mairie (ancienne mairie) qui hébergera l'école des garçons et où fut érigé le monument aux morts en 1921.

Le cœur du village se déplace

A partir de 1958 la mairie fait l'acquisition de terrains pour la construction de la nouvelle école afin de définir la place du village et son aménagement.

Cet espace n'a fait que s'élargir afin d'accueillir le tennis, le parc, les premiers jeux pour enfants et le monument aux morts a été déplacé près de l'école.

2000 : construction de la salle des fêtes

2005 : construction de la nouvelle mairie

2010 : aménagement de l'espace public reliant la mairie, l'école et la salle des fêtes

2018 – 2022 : modernisation et embellissement des structures existantes.

Aujourd'hui la place est un lieu de vie agréable et fonctionnel mis à disposition de la population.

LA COUR DE RÉCRÉ DE PARNAC

L'association la Cour de Récré, ouverte à tous, propose plusieurs activités.

La bibliothèque rassemble plus de 1300 livres. Adultes et enfants y trouvent un large choix. Elle est ouverte le dimanche matin de 10h à 12h dans les locaux de l'école.

L'atelier numérique connaît un franc succès. Un formateur professionnel initie les débutants et améliore les connaissances des pratiquants. Chaque semaine, ce service est assuré dans les locaux de l'école ou à Luzech.

Le café associatif fait une pause durant quelques semaines avant de reprendre ses activités. Il sera ouvert le dimanche matin de 10h à 13h avec une fréquence qui vous sera indiquée.

Une nouvelle activité sera programmée dès le début de l'année « les veillées Parnacoises ». Chaque soirée offrira un thème différent. D'ores et déjà, plusieurs projets sont préparés :



Veillée dénoisillage : on se retrouve pour casser des noix afin de produire une huile 100% parnacoise. Une soupe au fromage clôturera la soirée.

Veillée souvenir du train à Parnac : l'installation de la voie ferrée dans notre village vous sera présentée. Elle sera suivie d'un échange avec ceux qui l'ont vu fonctionner. Le pot du chef de gare vous sera proposé.

D'autres veillées sont en préparation sur des thèmes qui nous ont été suggérés (généalogie, astronomie, jeux de société) ; des dates vous seront communiquées en fonction des disponibilités des salles, le vendredi soir.

La cour de récré vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2023.



FESTI'VENDANGES



Les équipes de la SOUCHE de PARNAC n'ont pas ménagé leurs efforts pour proposer à la population de PARNAC deux dates festives :

Le 10 août 2022 :

FESTI'GOURMAND installé sur la place du village a connu un beau succès. Au gré de ses envies, chacun a pu composer son assiette auprès de traiteurs, glacier, etc...

Buvette et vente de vins tenues par la SOUCHE de PARNAC. Nous avons profité d'une animation musicale réalisée par La Band Music « La Froussaï » et la soirée s'est terminée sous un beau ciel étoilé.

Le 17 septembre 2022

FESTI'VENDANGES : Manifestation bien connue des Parnacois animée par la banda « la Pieuvre ».

Au départ du Château ST SERNIN, randonnée dans les vignes et vendanges à la main.

Vers midi, randonneurs et vendangeurs ont regagné la place du village en petit train et voitures anciennes où nous attendait l'œnologue Eric Filipiak pour une dégustation de vins de Cahors. Puis le temps est venu de se restaurer sous forme de marché gourmand avant de repartir pour la visite des chais. Merci à Gwladys au volant de la 2CV recouverte d'immenses grappes de Malbec qui a sillonné le village pour le plaisir de tous.



Un repas festif sous chapiteau, animé par la BANDA et le groupe CECCO DUO a clôturé la manifestation dans une ambiance déchaînée et joyeuse.

La Souche de PARNAC tient à remercier chaleureusement tous ses adhérents, bénévoles et partenaires qui soutiennent notre association. La participation au repas amical du 4 novembre dernier nous prouve votre attachement à Festi'Vendanges qui tient à mettre en valeur :

- Le vignoble et ses viticulteurs,
- La promotion des vins de Cahors,
- La Commune de Parnac et son patrimoine...

Nous comptons sur vous pour la prochaine édition. Un grand merci encore à toutes et tous et bonnes fêtes de fin d'année.

La société de chasse de Parnac

La saison de chasse 2022/23 a débuté doucement avec la canicule de fin d'été peu propice aux activités cynégétiques. L'association compte 16 permis de chasse. Cette année, deux nouveaux compagnons sont venus renforcer nos rangs, Oscar, un jeune chien courant qui a une gorge tellement puissante qu'il fait déjà trembler les feuilles de chênes et Tino un magnifique braque français.



Oscar

Tino

Point d'eau

Formation sécurité

La pratique de la chasse exige de respecter des règles strictes garantissant la sécurité des chasseurs et des tiers dans le déroulement de toute action de chasse. Désormais, tout chasseur souhaitant valider son permis de chasse doit suivre une formation obligatoire sécurité une fois tous les 10 ans. Dans le Lot, le Président de la société départementale de chasse a souhaité accélérer le rythme de cette formation. Il a animé celle du 22 novembre dernier à la salle des fêtes de Cournou à laquelle les chasseurs de Parnac ont participé.

Dégâts causés par les sangliers



Les sangliers causent des dégâts importants dans les cultures et les jardins de Parnac. Nous en avons tué 4 depuis le début de saison. Nous sommes conscients que c'est insuffisant. Ne possédant pas de chiens à sangliers, nous sollicitons depuis plusieurs années la société de chasse de Cournou qui connaît elle aussi des difficultés à mobiliser des meutes de chiens à sangliers.

Animations

Le concours de belote aura lieu le samedi 11 février 2023 à la salle des fêtes de Parnac. Inscriptions à partir de 20h30, une buvette est à disposition.

La soirée se clôturera autour d'une bonne soupe.

Bonne année 2023



Quelques nouvelles de la Gabare...

Après notre pause estivale, qui a débuté à la clarté de la lune par la rando de nuit sur Parnac en juillet, suivie en août d'une soirée théâtre à Bonaguil, nos activités ont repris début septembre.

Un petit groupe a pris le chemin de l'Aveyron pour 4 jours de randos, visites et convivialité à Pont les Bains.



Puis, le 1er octobre, notre association a accueilli sur le village les cinq clubs de randonnée de la Basse Vallée du Lot ; une belle participation d'une quarantaine de personnes. Un repas partagé sous le préau. Les clubs amis sont chargés d'apporter les desserts Nous n'en manquons pas ... quel choix ! Que de talents culinaires !



Notre traditionnel aligot a pu se renouveler après 3 ans de pause avec toujours autant de succès... Quand il s'agit de passer à table !... La concurrence était rude pour tourner l'aligot mais l'effort a été bien récompensé : il a filé !

La soirée fut belle, achevée comme il se doit par une chansonnette traditionnelle et des applaudissements pour ovationner nos cuisinières bien organisées et talentueuses.

Bientôt une nouvelle année et les projets prennent forme : Mique et théâtre le 21 janvier, le 3 février notre Assemblée Générale et une sortie « estofinado » à Saint Julien de Piganiol, le 17 février. Le renouvellement des adhésions aura lieu, comme chaque année, dès le début du mois de janvier. Nous continuons de marcher, calendrier et circuit sont prévus par trimestre sous la responsabilité de Daniel et Michelle. Vous pouvez retrouver toutes nos activités sur le site : <http://gabare-parnac.jimdo.com>. Nous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2023.

Participation citoyenne

Associer les habitants d'une commune à la protection de leur environnement dans une démarche de prévention de la délinquance, complémentaire de l'action de la gendarmerie, tel est l'objectif du protocole participation citoyenne.

A Parnac, le lundi 3 octobre 2022 madame Mireille LARRÈDE, nouvelle Préfète du Lot, monsieur Marc Gastal, maire de la commune, le colonel Philippe Phavorin, commandant du groupement de gendarmerie, Jérôme Simian-Mermier, nouveau lieutenant au commandement de la brigade de gendarmerie de Puy-l'Evêque, l'adjutant-chef Cédric Périé, commandant de la brigade de Luzech, ont ratifié un nouveau protocole de participation citoyenne en présence d'une partie des 13 parnacais volontaires pour cette mission. Ce dispositif, décliné pour la 7ème fois dans une commune lotoise contribuera à :

- Développer auprès des habitants une culture de la sécurité
 - Renforcer et faciliter le contact entre la gendarmerie et les habitants
 - Développer des actions de prévention de la délinquance.
- Monsieur le maire et son conseil municipal remercient les habitants de Parnac qui se sont portés volontaires afin de préserver la sérénité de notre village.



Repas des aînés

ENFIN !!!! Le repas de nos aînés de plus de « soixante-dix printemps » traditionnellement offert par la municipalité, était de retour samedi 8 octobre à la salle des fêtes.

Après deux années de paniers gourmands, certes fort appréciés, 64 personnes ont répondu à l'invitation et ont eu le bonheur de se retrouver.

Après le mot d'accueil de la première adjointe Gwladys Gastal, l'apéritif et le repas étaient servis par quelques élus de l'équipe municipale, heureux de partager ce moment chaleureux.

Le repas préparé par le traiteur « Saveurs et Emotions » était excellent.

L'animateur chanteur Eric Coudon a permis d'installer une bonne ambiance et a réussi à faire chanter et danser convives et élus.

Nos aînés, leurs conjoints et invités se sont quittés dans l'après-midi, enchantés par ce repas festif, emportant une fleur offerte à chacun.



Rencontre avec Angèle Préville

Les élus de la commune ont rencontré la sénatrice du Lot, Mme Angèle Préville, le jeudi 13



octobre 2022. Ce fut un échange très instructif sur ses différentes missions en particulier sur son implication dans l'écologie dont l'élimination progressive du plastique qui pollue nos terres, nos mers et nos rivières. Elle développe son sujet avec le député Philippe Bolo dans un livre : « Pollution plastique : une bombe à retardement ? »



Eclairage public

Selon l'étude de Quercy-Energie le remplacement des 6 horloges mécaniques (allumage automatique par manque de luminosité) par des horloges astronomiques (réglage manuel des plages horaires d'allumage) permettrait d'améliorer la précision des réglages et d'économiser environ 56 % de la consommation électrique.

A la suite de cette étude, du contexte économique et en particulier écologique, les élus ont décidé lors du conseil municipal du 2 novembre 2022 d'investir dans des horloges astronomiques afin de pouvoir programmer l'allumage et l'extinction de l'éclairage public.

Un arrêté municipal définit les heures d'extinction de 23h à 6h. Ces horaires ne sont pas figés et peuvent être réglables suivant les circonstances (fêtes votives, heures d'été...).

Cette économie permettra de continuer à moderniser l'éclairage public de notre commune.

3 zones de la commune sont d'ores et déjà éteintes la nuit, la mise en place a été plus rapide que prévu, le père Noël est arrivé en avance cette année!

Le reste du village est dans l'attente de l'intervention de la FDEL (Fédération Départementale d'Energies du Lot).



Commémoration du 11 novembre 1918

C'est sous un soleil radieux, que le 104ème anniversaire du 11 novembre 1918 a été commémoré à Parnac.



Après les mots de bienvenue de M le Maire, deux conseillères municipales ont lu le message de M Lecornu, ministre des Armées et de sa secrétaire d'état. Puis ce fut au tour de Thomas, assisté de Raphaël, de lire le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre, l'UFAC, ils ont ensuite déposé la gerbe devant le monument avec M le Maire.

Celui-ci a ensuite rappelé combien la paix est fragile et précieuse dans le contexte actuel de guerre en Ukraine. Laurent Rigal, Colonel de l'Armée de l'Air, de passage chez ses parents à Parnac, nous a fait l'honneur de participer à cette cérémonie.

Nous avons ensuite partagé le verre de l'amitié, offert par la municipalité, avec les nombreux parnacais qui assistent fidèlement à cette commémoration.

Association du Marathon des Vignobles de Cahors



La 1ère édition du Marathon des Vignobles de Cahors (un marathon et un semi-marathon) aura lieu le 7 mai 2023.

Les objectifs sont de promouvoir la région de Cahors, la vallée du Lot, son vin et sa gastronomie, le tout dans un esprit festif, les participants étant déguisés.

Cahors - Mercuès - Caillac - Luzech - Parnac - Douelle - Pradines - Cahors

Deux courses:

* Un marathon Cahors / Cahors : 42,62km

* Un semi-marathon Luzech / Cahors : 21,09 km

Infos et inscriptions : <https://www.marathoncahors.fr>

3 points de ravitaillements sont prévus sur notre commune : Route de Saulinière, place Henri Mercadier, Massabie.

Vous ne courez pas ? Venez aider au ravitaillement! Retrouvez le parcours dans Parnac sue le site www.parnac.fr



Le comité des fêtes s'est réuni le samedi 22 octobre à l'ancienne école, où s'est déroulée l'Assemblée Générale annuelle pendant laquelle le nouveau bureau a été élu. Baptiste Teilhard reste président pour une saison de plus, assisté par Eve Cavalié en qualité de vice-présidente.

Michel Teilhard reste également trésorier, assisté par Valentin Rey en qualité de vice-trésorier. Enfin, Camille Blanc prend le poste de secrétaire, assistée par Pauline Blanc, en qualité de vice-secrétaire.

Le comité est revenu sur la saison écoulée : avec un repas moules frites et l'édition 2022 de la fête votive, cette année fut un grand cru ! La fête a réuni un grand nombre de personnes ainsi que de beaux orchestres. Le bilan financier de la saison est très positif. Le comité travaille d'ores et déjà sur les festivités à venir : des repas, mais surtout l'édition 2023 de la fête votive, qui promet de belles surprises...

Samedi 18 février : soirée cassoulet
Samedi 13 mai : soirée moules / frites
28/29/30 juillet : fête votive



Retrouvez la vidéo de la fête en scannant le QR code



Don du Sang



27 décembre 2022, de 15h à 19h, à la salle des fêtes : dernière occasion de l'année pour donner son sang !

Les réserves ne sont pas celles espérées, seulement 10,2 jours de stock.

Alors n'hésitez pas à venir en famille ou avec des amis. Pour les fêtes de fin d'année il faut donner leur chance à tous les malades et accidentés.

A l'issue de son don chaque donneur pourra déguster la collation de Noël particulièrement soignée.

A noter que les collectes se font avec ou sans rendez-vous (lien pour prendre rendez-vous: dondesang.efs.sante.fr)



PROJET 2023 : Maison des Assistantes Maternelles (MAM)

Maison des associations

Les élus ont invité les associations de Parnac le lundi 5 décembre pour échanger à propos du futur aménagement de l'ancienne école.

En effet, M le Maire et son conseil municipal ont décidé la création d'une MAM qui devrait être opérationnelle à la rentrée prochaine.

Le début des travaux débutera au printemps :

Les deux salles de classe et une partie de la cour seront réservées pour la MAM.

Le préau va être aménagé, fermé et chauffé pour les associations.

Le but est de laisser une salle à disposition des associations parnacaises (70m²), pour leur activités et réunions.

Le temps des travaux, l'association la plus impactée sera la Cour de Récré : le coin des livres et le café associatif.

Les activités de la Gabare (peinture..) seront déplacées à la salle des fêtes. Ces projets doivent aboutir à la rentrée prochaine.



Une MAM
Qu'est ce que
c'est ?

Une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) est un lieu de vie où 3 ou 4 assistantes maternelles indépendantes se regroupent. Chacune accueille jusqu'à 4 enfants, en fonction de son agrément. Il s'agit là d'un espace socialisant, sécurisant et bienveillant pour des petits de 0 à 3 ans.

Christophe Ayrat expose au salon des collectionneurs!

Lors du salon des collectionneurs le 11 novembre à Cahors, un parnacais, Christophe Ayrat, a exposé sa collection de boules cloutées. Joueur de pétanque et de Lyonnaise, c'est dans le milieu des années 90 qu'il découvre une paire de boules de Lyonnaise cloutées dans une brocante à Sarlat. Depuis la collection s'agrandit et s'est enrichie de gravures, affiches, bronzes et toujours en lien avec le jeu de boules. Christophe est intarissable sur le sujet et adore initier les plus jeunes et partager sa passion.



ÇA BOUGE A PARNAC !

CHATEAU ST SERGIN

Le château St Sergin a lancé sa 3^{ème} année des vendredis festifs : les apéros hebdos : des apéros concerts mêlant musiques et saveurs. Ces soirées nous invitent à un tour du monde gustatif. Depuis cette année, une magnifique fresque, bombée par l'artiste local Jem Legraff, habille les murs du chai.



Le Château St Sergin fête aussi Noël : dans une ambiance chaleureuse, festive et musicale, les chais ont accueilli le marché de Noël le 4 décembre 2022. Nous pouvions y trouver des artistes locaux et des créateurs et pour les plus joueurs flippers et baby-foot. C'était une bonne occasion (une de plus !) de bien se restaurer et de festoyer avec les bons vins



VINOVALIE

Le dimanche 16 octobre, sous un magnifique soleil, la cave Vivalie a organisé une balade gourmande au cœur des vignes. Ce fut une première : balade de 8 km pour tous les niveaux dans une ambiance musicale (bandas) et repas itinérant avec 2 pauses gourmandes au bord du Lot à Joby et au Pargou.

150 personnes ont ainsi eu l'occasion d'admirer le Château de Caix et le Château du Port de l'Angle.



Soirée de Noël à la cave de Parnac : Vivalie a fêté Noël dans une ambiance musicale le vendredi 9 décembre.



Premier passage du Tour de France à Parnac : tous en selle !



Ce vendredi 22 juillet, c'est tous en selle que nous sommes venus nombreux à la fraîche, et la majorité pour la première fois, arpenter la belle voie verte de Parnac en prémisses au passage du tour de France plus tard dans l'après-midi.

Les efforts de la matinée se sont trouvés fort récompensés par un apéritif offert par la mairie devant la coopérative viticole de Parnac et c'est plus nombreux encore que nous avons partagé un pique-nique à l'ombre des arbres de la société M21.



Après le passage de la traditionnelle caravane qui a su ravir petits et grands, nous avons assisté à celui des coureurs du Tour de France, visiblement plus rapides que d'autres sur la voie verte (!) mais véritable point d'orgue de cette très belle journée.



REPAS DE QUARTIER - CELS VENDREDI 1er JUILLET

Après quelques années d'interruption, les "Celsois" se sont retrouvés autour de leur traditionnel repas de quartier. Apéritif, plats salés, viandes grillées, desserts, apportés par chacun et partagés entre tous. Le vin de Cahors, le café et le pousse café non oubliés bien sûr ! Bravo les cuisinières et bravo les cuisiniers ! Belle soirée, dans une ambiance pleine de bonne humeur et de sympathie, avec petits et grands et nos nouveaux arrivants. Un grand merci à Dominique pour son accueil sous son chai. A l'année prochaine !

Les bords du LOT



La Communauté des Communes a aménagé les bords du Lot : une cale de mise à l'eau des bateaux pour le Pargou et l'accueil des canoës-kayaks des bases de loisirs environnantes pour l'ancien lavoir de Joby.



Repas de la république libre de Cels !

Nous invitons les autres quartiers à faire de même !

La ressource en eau à Parnac

Les épisodes répétés de sécheresse de ces derniers mois nous font réaliser à quel point la ressource en eau si précieuse pour nous et nos écosystèmes est fragile. La commune en tant que gestionnaire du réseau d'eau potable du village est un acteur important dans la gestion de cette ressource naturelle.

Les principaux objectifs de la commune sont donc de lutter contre les fuites du réseau d'adduction d'eau mais aussi de répondre aux normes de qualité de l'eau du robinet.

Le captage et la distribution de l'eau

Le puits communal est situé à proximité du chemin de Joby, à 160 m de la berge. Son alimentation provient essentiellement des apports de la nappe qui s'écoule du coteau central de la boucle de Parnac vers le Lot. Aucune alimentation par le Lot n'a été mise en évidence.

Les eaux brutes captées à un débit de 30 m³ à l'heure sont refoulées par un système de pompe vers les deux réservoirs situés au lieu-dit Labrunie sur les travers de Cels. L'eau est traitée par simple désinfection (UV et chloration). Elle est acheminée par le réseau aux habitants de Parnac et des hameaux. Le réseau de canalisations en raison de la dispersion de l'habitat est de 13.7 km. Il desservait 222 abonnés au 31/12/2021.

Le service public d'eau potable a prélevé 58 837 m³ pour l'exercice 2021. Le volume consommé autorisé est de 42928 M³ et le volume vendu aux abonnés s'élève à 29928 M³. Cela représente une consommation moyenne par abonné de 134,81 m³.

A quoi correspond une facture d'eau ?

La régie se rémunère en répercutant ses dépenses sur les abonnés. C'est le principe qui se résume par la formule « l'eau paye l'eau ». Ce n'est pas l'impôt qui finance le service. Le réseau de distribution de l'eau potable comme on l'a vu requiert des infrastructures importantes dont l'entretien est coûteux : captage, station de production d'eau potable, pompes et surtout renouvellement du réseau de canalisations. Le montant total de la facture d'eau intègre aussi une redevance à l'agence de l'eau Adour Garonne. Elle redistribue une partie du montant collecté pour soutenir l'effort d'investissement des collectivités locales.

La tarification de l'eau

Le budget de l'eau est indépendant du budget communal. Ses ressources financières proviennent des produits et des services liés à la vente de l'eau municipale. Elles permettent d'équilibrer les dépenses engagées pour réaliser les services. La tarification de l'eau comporte une part fixe (abonnement) payée quelle que soit la consommation et une part variable calculée en fonction du volume d'eau. A Parnac, l'abonnement est de 70 euros par an et le prix du M³ est de 1 Euro.

Le service public de l'eau potable

A Parnac, ce service est administré directement par la commune sous forme d'une régie municipale. La commune gère cette compétence avec ses propres moyens humains, financiers et matériels. Cela lui permet de maîtriser les coûts.

L'eau municipale est l'objet d'un grand nombre de services depuis son prélèvement dans le milieu naturel à sa distribution à votre robinet, en passant par les traitements pour la rendre potable. La régie municipale s'est dotée en 2021 d'un règlement du service des eaux, consultable sur le site de la Mairie.



La qualité de l'eau, un véritable enjeu de santé publique.

La qualité de l'eau provient d'abord de l'instauration d'un périmètre de protection du puits visant à prévenir les pollutions. Des prélèvements réguliers pour analyses sont effectués au puits de captage et au réservoir.

La dernière analyse de l'eau d'alimentation a été réalisée à la station Labrunie date du 4 octobre 2022. Elle est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats sont en ligne sur le site de la Mairie.

Les travaux à venir

Au cours des 5 dernières années, 2,37 km de linéaire de réseau ont été renouvelés. Le conseil municipal a engagé une réflexion sur un plan pluriannuel de travaux pour poursuivre l'effort de rénovation du réseau de distribution d'eau potable. Il sera accompagné d'un plan de financement.

Avant de solliciter la banque des territoires pour un emprunt, le conseil a mandaté le SYDED du Lot qui est aussi un service public d'assistance à la production d'eau potable. Il va réaliser fin 2022, début 2023 un diagnostic sur l'état du réseau. Cela permettra de prioriser les travaux à engager.

L'eau à Parnac

Si la population de Parnac n'a jamais manqué d'eau, elle a dû s'organiser pour disposer d'eau potable. Le Lot fournit une eau abondante mais impropre à la consommation humaine. Elle est utilisée pour l'irrigation et les loisirs. Des voies d'accès permettent d'accéder à des aires aménagées, le Pargou, Joby, Port de l'Angle...

Le LOT

De tout temps, Parnac a bénéficié d'une richesse inestimable, la rivière Lot. Les pêcheurs, les agriculteurs et les électriciens y ont trouvé une ressource inépuisable.

La rivière rendue navigable grâce à des aménagements, a permis des échanges commerciaux importants.

Aujourd'hui le Lot nous apporte des moments de détente avec la navigation, les baignades, la pêche, les promenades sur les berges.

Les crues du Lot ont épargné notre village comme si elles le respectaient. Veillons à protéger ses berges et la qualité de son eau.



Puits du 19ème siècle

LES PUIITS : Parnac compte 25 puits dont 14 bâtis en pierres au 18ème et 19ème siècle. Aujourd'hui, seuls les puits les plus récents, équipés de pompes électriques sont utilisés pour l'agriculture. De nombreuses citernes dotées de filtre et équipées de pompe manuelle, permettaient également de fournir l'eau potable.

LES LACS : Deux lacs d'environ 50 m² à Caunezil et à Cels permettaient aux bétails de se désaltérer. Ils furent comblés au début des années 60. Quelques mares avaient le même usage.

LA SOURCE DE CELS : Près du vieux chemin de Cels à Mader, une faille dans la roche laissait s'écouler un peu d'eau. Une tentative malheureuse, pour capter cette ressource anéantit définitivement tout espoir de l'exploiter.

LES FONTAINES : La fontaine de Massabie, située près du Lot produisait une eau potable aux habitants de Cels et Massabie. Elle fut immergée suite à la construction du barrage. La fontaine du Truffé, sous la cévenne de Crayssac, en face de la Tuilerie, donnait une eau de bonne qualité à ceux qui avaient le courage de traverser le Lot.

L'ADDUCTION D'EAU : Depuis 1963, l'eau potable alimente tous les foyers grâce à l'adduction d'eau. Une station moderne, un réseau de 13 kms et 2 réservoirs assurent la distribution d'une eau de qualité, sous la maîtrise de la régie municipale.



Pompe japy